

# Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

## L'armée française et la laïcité. Un regard historique

Jacques Bonnet , le jeudi 13 juin 2013

Un ouvrage vient d'être publié avec le soutien du ministère de la Défense français, tiré d'une thèse d'habilitation à la recherche soutenue fin 2008 à l'université de Lille[01] . Son auteur se place en introduction sous les auspices de Charles Péguy qui voyait un tournant au début des années 1880 dans le débat public, quittant l'affrontement entre les héros et les saints pour se ramener au « combat contre les intellectuels, contre ceux qui méprisent également les héros et les saints »[02] , où le parti des intellectuels est celui de ceux qui se réclament de la « République ». Le contenu n'est malheureusement pas à la hauteur de cette ambition, car il se ramène à une description assez factuelle des rapports de la III<sup>e</sup> République de cette période avec le corps des officiers, et par ricochet avec l'Eglise catholique, puisque, même s'il ne le reconnaît pas clairement, on ressort de cette lecture avec l'impression que la lutte contre l'Eglise est en quelque sorte l'alpha et l'oméga de la politique du pouvoir, dans tous les domaines. C'est là d'ailleurs le premier intérêt, et non le moindre, de cet ouvrage que de nous rappeler la violence extrême dont les catholiques français ont été les victimes à cette époque, au nom des valeurs de laïcité, de liberté et d'égalité qui sont aujourd'hui celles mises en avant par le gouvernement en place en France depuis 2012. L'armée y est directement soumise de deux façons. D'abord dès les années 1880 avec sa réquisition pour faire assurer la dissolution ou l'expulsion de toutes les congrégations contemplatives et caritatives et de l'essentiel des congrégations enseignantes, y compris par la force et souvent au mépris de la légalité formelle (comme le jugera le Conseil d'Etat, dans des arrêts souvent trop tardifs pour produire leurs effets). Ensuite, au début du siècle suivant, avec les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de façon similaire, aboutissant à la spoliation de l'Eglise, au détriment des pauvres auxquels elle venait largement en aide, et à de fréquents sacrilèges. Elle est enfin directement frappée par l'action d'épuration de ses cadres au nom de ce seul critère de confession religieuse, qui aura les conséquences connues, mais sur lesquelles on reviendra, au début du premier conflit mondial.

Ce qui caractérise cette violence, quoique prétende l'auteur, est bien la permanence du projet idéologique qui la justifie et la ténacité de ceux qui le mettent en œuvre. Il veut en effet, bien qu'avec quelques difficultés, bien compréhensibles, distinguer des périodes différentes, une première de relative modération, jusque en 1898, à laquelle succède une radicalisation qui serait justifiée par la façon dont l'institution militaire aurait traité le cas Dreyfus, avant un nouvel assouplissement, dès 1909-1910, avec les prémices de l'Union sacrée.

La première période est pourtant marquée, comme on l'a dit, par l'application de la loi sur les congrégations à laquelle l'armée doit prêter son concours, mais aussi par la suppression de fait des aumôneries militaires, rendant pratiquement impossible l'accès au culte et aux sacrements de très nombreux militaires, en métropole et dans un moindre degré dans les action coloniales (comme le dira Gambetta, de façon révélatrice, « l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation »), et ce

y compris dans les hôpitaux militaires. Plus encore les cercles confessionnels sont interdits et la participation d'un militaire en tenue à une activité de ce type entraîne de lourdes sanctions, jusqu'à la mise à la retraite d'office. Dans le même temps, les séminaristes sont au moins en partie soumis aux obligations du service militaire, dans des conditions moins favorables encore que les élèves instituteurs, qui jouissent plus facilement de dispense et ont accès aux emplois de gradés. Enfin, c'est dès 1878 que les actions d'épuration et de fichage avec l'aide des loges francs-maçonnnes sont entreprises, et elles ne se relâcheront pas jusqu'à la fin, contrairement à ce que veut laisser penser l'auteur[03].

Quant à la deuxième période, elle se caractérise bien sûr par la politique de fichage et de délation systématique mise en place par le général André avec l'aide des loges et par la réquisition de l'armée pour les opérations quelquefois violentes d'inventaires et de poursuite de la persécution des congrégations régulières[04]. Mais c'est aussi la période où le service militaire passe à trois ans et est appliqué sans dispense aux séminaristes avec le souci de leur rendre le plus difficile possible la satisfaction de cette obligation : ainsi en décembre 1906, 5 600 jeunes prêtres et séminaristes sont rappelés sous les drapeaux pour deux années supplémentaires de service militaire.

Enfin, pour ce qui est de l'apaisement final, il suffira de rappeler que la loi de 1913 ira même jusqu'à disposer que nul ne pourra s'inscrire aux concours d'écoles d'officiers s'il n'a pas effectué en France ses trois dernières années d'études, afin d'écarter les élèves des Jésuites de Belgique. Pris quelques années avant, ce raffinement de l'ostracisme aurait barré la carrière des armes au futur général De Gaulle...

Une autre vertu, involontaire également, de cet ouvrage, est de mettre en relief la difficulté de l'Eglise et des militaires catholiques à réagir efficacement à cette persécution de leur foi. Les réactions des évêques sont dispersées (résultat en partie sans doute de leur interdiction à se réunir prévue par le Concordat), celles des catholiques qui constituent pourtant une majorité écrasante de la population sont impuissantes que ce soit dans la rue ou sur le terrain politique à freiner sérieusement les attaques. Le monde catholique semble sans boussole, incapable peut-être pour le moment de comprendre, voire d'assimiler, les nuances des positions du Vatican, entre l'intransigeance de Pie IX et le Ralliement prôné par Léon XIII.

Xavier Boniface donne finalement, et toujours involontairement, une illustration de l'étendue du désastre, quand il commente le fait qu'en 1908, ce soit de façon écrasante que les anciens saint-cyriens assistent nombreux mais en civil à une messe d'anniversaire de leur école célébrée à l'église de la Madeleine à Paris : « En n'endossant pas leur uniforme, les officiers montrent qu'ils ont compris le caractère privé de l'expression de la foi. Mais ils le font aussi par crainte des sanctions ministérielles, qui se sont multipliées depuis le général André ».

A cet égard, même si le sujet n'est qu'effleuré par l'auteur qui manque à en tirer les conséquences, l'évolution de la position de l'épiscopat face au service militaire universel ne peut que faire réfléchir : on passe en effet en à peine vingt ans d'une opposition absolue à la conscription, considérée comme faisant le lit des affrontements barbares, et dont en tous les cas les clercs doivent à tout prix être exemptés, à une bénédiction du service à trois ans et une adhésion à peine forcée à l'enrôlement des séminaristes. on ne peut éviter de se poser la question de savoir si l'Eglise n'a pas à cette époque manqué à son devoir en ne s'opposant pas plus fermement à un système qui conduirait à la grande boucherie de 1914.

Enfin, un dernier point mérite qu'on y revienne encore une fois pour critiquer un ouvrage dont l'apparente neutralité et objectivité ne font pas illusion longtemps, mais qui a le mérite de ranimer quelques vieux débats oubliés. Sans nier qu'elle ait eu quelques effets, Xavier Boniface s'ingénie en effet à essayer de minorer les conséquences sur la qualité du commandement français de la politique d'avancement conduite à tous les échelons et plus de trente ans durant sur des critères

extra-professionnels : « Va ou ne va pas à la messe, (ou sa femme...) ? ses enfants sont-ils ou ne sont-ils pas scolarisés dans un établissement confessionnel ? ». or il convient de rappeler d'abord que pendant les premiers mois de la guerre la France fut au bord de la défaite et que c'est ce recul initial qui fut en bonne part la cause de ce conflit interminable de plus de quatre ans. La valeur du soldat ni son armement n'étaient en cause comme la suite le montera, mais la seule aptitude du commandement. Alors, comment ignorer que 180 des 560 plus hauts responsables, dont une bonne part de généraux, furent limogés dans les tous premiers mois pour incompétence et remplacés également en bonne part par ceux qui avaient été écartés ou dont l'avancement avait été gelé sur des critères idéologiques, comme des Foch, Pétain ou Fayolle, pour citer les plus connus ? Plus encore, jusqu'où cette stérilisation des intelligences entraînée par la soumission au pouvoir et la dissimulation permanente de ses convictions les plus profondes n'explique pas la pauvreté et la fausse rigueur des conceptions stratégiques et tactiques de ces élites qui mirent si longtemps à se déprendre de la criminelle « offensive à outrance » ?

Le jeudi 13 juin 2013 à 03:07 . Classé dans [Numéro 119](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.